



Espèces Exotiques Envahissantes dans les estuaires

Guide sur
les espèces
exotiques
envahissantes



SEFINS :
Sauvegarder l'Environnement des
Espèces Exotiques Envahissantes

Qu'est-ce qu'une Espèce Exotique Envahissante ?

Les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) sont des espèces introduites par l'homme dans des zones où elles n'étaient pas présentes naturellement avant. Cela peut être soit volontaire, soit accidentel.

Comment deviennent-elles invasives ?

Les EEE peuvent arriver dans les estuaires accrochées aux yachts, canoës et autres bateaux de loisirs. Elles peuvent être introduites via du matériel de pêche ou d'aquaculture contaminé, ou peuvent s'échapper de jardins ou de mares.

Elles sont capables de résister à une large variété de conditions environnementales. Elles peuvent vivre à des températures,

salinités et niveaux de pollution variés qui leur permettent d'envahir différents type d'habitats avec succès. Cette flexibilité, combinée avec un taux de reproduction élevé et la limitation ou l'absence de prédateurs naturels, signifie que ces populations d'EEE peuvent facilement s'étendre et commencer à être en compétition avec les espèces locales pour l'espace, la nourriture et les nutriments.

Quels problèmes causent-elles ?

Les EEE peuvent menacer les écosystèmes locaux causant une perte de la faune et de la flore locale. Elles peuvent disséminer des maladies et causer des changements importants à l'environnement naturel. Les EEE peuvent aussi affecter les activités humaines en encrassant les bateaux et les ports, colmatant les hélices et endommageant le matériel de pêche. Ces problèmes peuvent devenir permanents et peuvent coûter très cher à gérer.





Routes du commerce international entre les estuaires

Espèces Exotiques Envahissantes dans les estuaires

les estuaires sont des «points chauds» pour les EEE parce qu'ils concentrent beaucoup d'activités humaines - ils accueillent des activités de voile, de canoë-kayak, de pêche, d'aquaculture, de terminaux pour les ferry et de ports pour les conteneurs, pour n'en citer que quelques-unes.

L'arrivée d'EEE dans notre zone est liée à l'augmentation du commerce international et aux voyages entre l'Europe et le reste du monde. Ci-dessous quelques-unes des principales voies d'arrivée des EEE :

- Elles sont importées

les EEE sont fréquemment apportées dans une nouvelle zone parce qu'elles ont un intérêt commercial ou ornemental. Quelques espèces peuvent être relâchées délibérément de sorte qu'elles peuvent être prélevées, tandis que d'autres s'échappent à l'état sauvage, par exemple à partir de pisciculture ou de fermes conchylicoles. Les EEE peuvent aussi être cachées dans le sable, le gravier et la terre importés d'autres secteurs géographiques.

- «l'auto-stop»

Les EEE peuvent arriver en utilisant les transports humains, faisant de l'auto-stop sur les bateaux commerciaux ou industriels aussi bien que sur les yachts ou autres bateaux de loisirs. Elles peuvent être attachées aux coques, bouées, pontons et équipements de pêche, ou peuvent voyager dans les eaux de ballast.

- Les méthodes naturelles

Parfois, les EEE peuvent se répandre, depuis une zone envahie à d'autres zones proches via des méthodes naturelles, telles que les marées ou les courants, ou durant des inondations.





Comment vous prévenir d'une invasion ?

La prévention est le meilleur moyen de prévenir la menace des EEE. Il y a plusieurs moyens qui peuvent vous aider :

- Connaître vos EEE !

Connaître quelles espèces sont présentes dans votre secteur géographique – une détection et un signalement rapide d'une nouvelle EEE sont essentiels pour les arrêter avant leur installation et pour leur prise en charge.

- Faites votre part !

Le risque qu'une EEE s'attache à votre bateau augmente avec le temps passé dans l'eau - un nettoyage régulier des coques et des ancres et l'usage d'une peinture antifouling réduiront les invasions.

- Arrêter la dissémination

Disséminez-vous accidentellement des EEE via des équipements de sports aquatiques ou des vêtements ? Suivez ces 3 règles simples pour stopper les invasions :

VERIFIER votre équipements pour les plantes et animaux vivants, particulièrement dans les zones qui sont humides ou difficiles à inspecter.

NETTOYER et laver tous les équipements et vêtements soigneusement après utilisation.

SECHER tous vos équipements - quelques espèces peuvent vivre des jours en conditions humides. Assurez-vous de ne pas transférer l'eau d'une zone à une autre.



Crabe de rivage japonais

Nom scientifique : *Hemigrapsus sanguineus*

Autres noms : Crabe asiatique

Description : petit crabe à carapace carré avec 3 «dents» distinctes de chaque côté. La couleur varie du marron-orange au violet au noir verdâtre, avec des bandes sur les jambes de marche et des taches rouges sur les pinces (griffes). les mâles ont un bulbe charnu à la base de la pince. Jusqu'à 5 cm.



Crabe de rivage japonais

© Bauwens, Franky

Habitat : zones intertidales ou subtidales peu profondes des côtes rochuses exposées, mais également trouvé dans les sédiments meubles et dans les estuaires à l'abri des structures artificielles, des bancs de moules et des récifs d'huîtres. Vit une vaste gamme de températures et de salinité.

Répartition : côtes d'Europe du Nord, de la France à l'Allemagne.

Quels sont ses impacts ? Présente des densités élevées, entraînant une diminution des populations de crabes indigènes due à de la prédation et de la concurrence. Prédate les larves et les juvéniles des escargots locaux, des bernacles et les espèces de polychètes. Peut endommager les populations commerciales et sauvages de moules et d'huîtres.

Comment se répand-il ? Dans les eaux de ballast, via l'encrassement des coques et le transport commercial d'huîtres. Dispersé localement par les courants d'eau.

Historique : d'abord enregistré en Europe en France en 1994.

Origines : Ouest de l'Océan Pacifique, le long du littoral de la Russie au Japon.

Identification / espèces similaires :

Crabe vert (*Carcinus maenas*) est très fréquent, généralement de couleur verte. Sa carapace est plus large que longue (jusqu'à 6 x 9 cm), avec 5 dents courtes à l'avant derrière chaque oeil et 3 ondulations entre les yeux.



Crabe vert

© Luis A.Solorzano

Moule quagga

Nom scientifique : *Dreissena rostriformis bugensis*

Description : moule d'eau douce, étroitement liée et semblable à la moule zébrée. De petite taille (5 cm ou moins), la coquille est rayée avec une forme arrondie. Les deux valves de la coquille se rejoignent en formant une ligne ondulée. Elle roule sur un côté lorsqu'elle est placée sur sa face avant. Relativement facile à détacher d'une surface.

Habitat : rivières, canaux et lacs.

Répartition : principaux cours d'eau de Hollande, Belgique et France. Récemment découvert en Angleterre (Surrey).

Quels sont ses impacts ? Modifie considérablement les écosystèmes en filtrant les nutriments. Elle cause un encrassement sérieux, bloquant les tuyaux et couvrant les bateaux et structures sous-marines. Etouffe les moules indigènes.

Comment se répand-il ? Les larves ne sont pas visibles à l'œil nu. Se propage à travers le transfert de masses d'eau entre des bateaux, des jetées et de l'équipement de pêche. Rappelez-vous de [vérifier, nettoyer et sécher](#) pour prévenir l'invasion.

Historique : découvert dans un estuaire en Hollande en 2006. Arrivé au Royaume-Uni en 2014.

Origines : jusque dans les années 40, la moule quagga est seulement présente dans l'estuaire de 2 rivières se jetant dans la mer Noire en Ukraine.



Moule quagga

© Arjan Gittenberger

Identification / espèces similaires :

Moule zébrée (*Dreissena polymorpha*) est très similaire et aussi invasive. Il peut être difficile de distinguer les deux. La coquille a une crête dorsale forte, créant une forme en «D». Ne roule sur un côté lorsqu'il est placé sur sa face avant. Les deux valves de la coquille se rejoignent en formant une ligne droite. Les moules vivantes sont plus difficiles à détacher que la moule quagga.



Séneçon en arbre

Nom scientifique : *Baccharis halimifolia*

Autres noms : Baccharis à feuilles d'arroche

Description : arbuste atteignant 4m de haut avec des feuilles alternes, simples, obovales et des glandes collantes des deux côtés. Floraison automnale avec des panicules terminales ouvertes.

Écologie : Le Séneçon en arbre pousse très bien sur les sols pauvres, secs à humides et peut survivre à des conditions de salinité. Il est souvent planté en tant que plante ornementale sur les littoraux du nord-ouest de la France et de la Belgique.

Dangers : Le Séneçon en arbre peut altérer les habitants littoraux en repoussant les espèces locales et en formant des fourrés denses et impénétrables. La plante produit beaucoup de graines qui l'aident à se répandre très facilement. Le Séneçon en arbre est implanté dans le sud du Royaume-Uni, le nord-ouest de la France et sur le littoral belge.

Contrôle : Le Séneçon en arbre peut être contrôlé grâce à un fauchage, suivi d'un traitement avec un herbicide. Cela devra être répété 1 à 3 fois. De petites invasions peuvent être contrôlées en déracinant les arbustes.

Identification / espèces similaires :

Le Séneçon en arbre, lorsqu'il est stérile, pourrait être confondu avec l'Arbousier (*Arbutus unedo*). Aucun autre arbuste de la famille des Astéracés ne peut être rencontré dans les régions estuariennes de l'Europe du nord-ouest.



Séneçon en arbre

© G.Fried

Séneçon en arbre



© G.Fried



Nous avons besoin de vous pour inverser la tendance d'invasion des EEE !

«That's Invasive» est une application smartphone gratuite contenant toutes les informations dont vous avez besoin pour identifier avec confiance plus de 35 EEE et incluant une galerie de photos.

SEFINS (Sauvegarder l'Environnement des Espèces Exotiques Envahissantes) est un projet européen qui vise à une meilleure compréhension, une meilleure gestion et une amélioration de la sensibilisation concernant les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE).



Le programme Interreg des 2 Mers est un programme de financement de l'UE qui promeut une coopération transfrontalière entre les partenaires de la France, de l'Angleterre, de la Belgique (Flandre) et des Pays-Bas. Il vise à développer la compétitivité et le potentiel de croissance durable de questions maritimes et non maritimes à travers la création et le développement de partenariats transfrontaliers.

Pour plus d'informations sur SEFINS, veuillez visiter www.sefins.eu

Pour de plus amples informations sur le Programme des 2 Mers, veuillez visiter www.interreg4a-2mers.eu

Programme de coopération transfrontalière 2007-2013 co-financé par le FEDER

